

8. COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN AVEC PIGNON EN FAÇADE

Historique

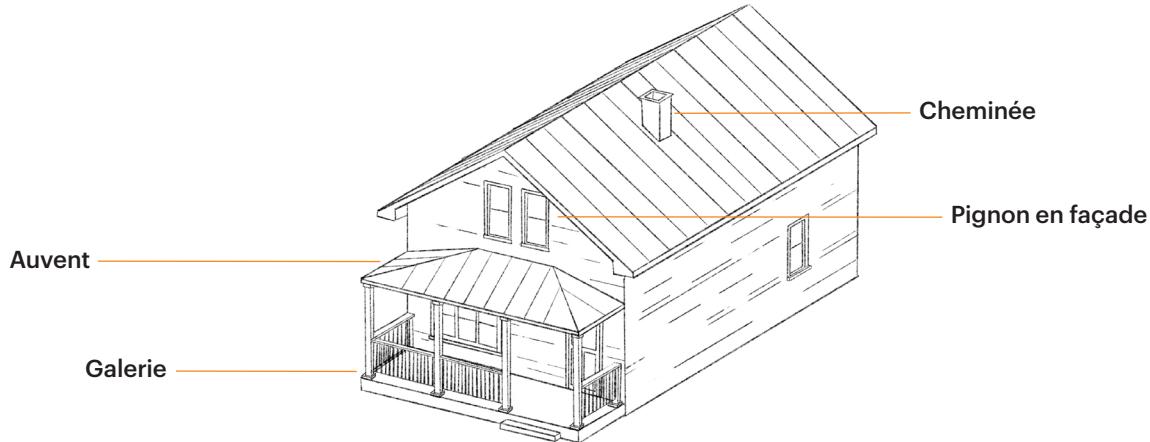
L'architecture vernaculaire américaine ne se distingue pas d'un point de vue stylistique, puisqu'elle reprend souvent les formes du siècle précédent en les simplifiant. Elle innove toutefois en ce qui a trait aux matériaux et aux éléments architecturaux, d'une part avec l'usinage de certains matériaux de construction, tels les poutres et les planches et, d'autre part, avec la standardisation et la distribution par catalogues d'éléments, tels les portes et les fenêtres. De façon générale, la volumétrie de l'architecture vernaculaire américaine – et par le fait même de l'architecture domestique – est simplifiée à l'extrême, se résumant souvent à une boîte carrée dont l'austérité est atténuée par des éléments décoratifs (planches cornières, chambranles, aisseliers, piliers ouvragés). La standardisation des matériaux et des éléments architecturaux, de même que l'introduction de la charpente claire, également appelée *Balloon Frame*, accélèrent de façon considérable le processus de

construction tout en permettant une meilleure adaptation du plan-type aux besoins et aux moyens des clients.

Le cottage vernaculaire américain est le type le plus varié et le plus courant dans la première moitié du 20^e siècle. Il se distingue de la maison traditionnelle québécoise par un volume qui s'élève sur 1 étage et demi ou 2 étages, voire 2 étages et demi, conférant ainsi plus de verticalité à la demeure, ainsi que par une toiture à deux versants droits inclinée à 45 degrés ou moins, sans larmier recourbé. On retrouve dans cette architecture le même souci de rigueur quant à la symétrie de la façade et à son ordonnance.

Ce courant se divise en plusieurs sous-courants, dont le cottage vernaculaire américain avec pignon en façade où le mur pignon est parallèle à la rue.

Composantes principales



Caractéristiques distinctives

- Plan rectangulaire et volume d'un étage et demi ou deux étages avec mur pignon orienté vers la rue;
- Toiture à deux versants droits de 45 degrés et moins, généralement recouverte de tôle traditionnelle;
- Galerie couverte d'un auvent indépendant pouvant se prolonger sur plus d'une façade;
- Portes et fenêtres à battants, avec ou sans imposte, ou à guillotine, usinées. Lorsqu'il y a des lucarnes, elles sont à pignon ou en appentis, parfois pendantes;
- Revêtement léger (planches de bois, bardeaux d'amiante-ciment, crépi) ou parement en brique;
- Éléments d'ornementation puisés dans les répertoires de l'architecture du 19^e siècle et standardisés (chambranles, planches cornières, aisseliers, frontons).

Sources : Rapport de synthèse du pré-inventaire du patrimoine architectural de la ville de Laval (Patri-Arch, 2015). Catalogue des types architecturaux de l'étude typo-morphologique de la Ville de Laval (Enclume, 2020).

8. COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN AVEC PIGNON EN FAÇADE

Conseils de rénovation patrimoniale

1. Toiture	
1.1	Préserver la forme et la pente d'origine du toit à deux versants droits, surtout à l'avant.
1.2	Privilégier un revêtement en tôle à baguettes, pincée ou d'un profilé semblable. Un bardage d'asphalte rectangulaire et de couleur uniforme peut aussi convenir mais il est moins durable.
1.3	Conserver les lucarnes dans leur forme d'origine, si elles sont présentes. En cas d'ajout ou de remplacement, reproduire le modèle d'origine ou privilégier un modèle à pignon ou en appentis. Les disposer de façon symétrique et utiliser le même modèle de fenêtres que celui des ouvertures principales (à guillotine, à battants ou à carreaux).
1.4	Conserver les débords de toiture, ainsi que l'ornementation présente (retours de corniche, corniches moulurées, gâble, etc.)

2. Revêtements muraux	
2.1	Privilégier des matériaux durables avec un entretien régulier comme la planche de bois ou la brique d'argile qui rappellent l'esthétique d'origine.
2.2	Éviter les revêtements contemporains à l'aspect synthétique comme la fausse pierre de béton. Un revêtement en clins de vinyle ou de fibre de bois comprimée similaire à la planche de bois peut être utilisé, mais sa durée de vie est plus limitée étant donné son entretien difficile, voire impossible.
2.3	Porter une attention particulière aux détails de finition présents afin de les préserver ou de les remplacer à l'identique (planches cornières, moulures, etc.).

3. Portes et fenêtres	
3.1	Conserver la disposition symétrique, le positionnement vertical et les dimensions des ouvertures d'origine ainsi que leur style architectural
3.2	Privilégier le bois peint, autant pour les portes que pour les fenêtres.
3.3	Conserver les portes en bois anciennes ou choisir un modèle de porte traditionnelle, souvent vitrée en partie haute avec caissons moulurés en partie basse et conserver l'imposte lorsque présente.
3.4	Installer un seul modèle de fenêtre, à battants ou à guillotine, et prioriser des croisillons à l'extérieur du vitrage. Conserver les impostes lorsque présentes.
3.5	Préserver les fenêtres jumelées ou triplets dans les murs pignons lorsque présente
3.6	Traiter l'encadrement des ouvertures avec les mêmes éléments que l'existant ou l'ancien (chambranles en pierre ou en bois, plates-bandes, volets, etc.).

8. COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN AVEC PIGNON EN FAÇADE

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

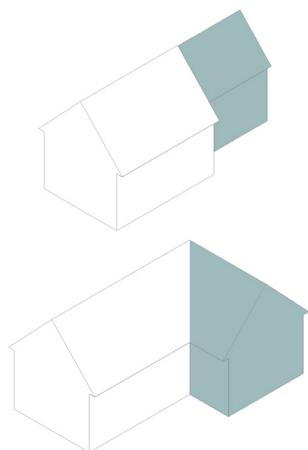
4. Éléments en saillie	
4.1	Tendre vers une cohérence et une harmonisation des éléments composant les galeries et conserver ou rétablir, si possible, leur emplacement et leurs dimensions d'origine.
4.2	Porter une attention particulière à leur qualité de conception en privilégiant l'utilisation de poteaux carrés ou tournés, de barrotins carrés ou tournés fixés sous la main-courante d'un garde-corps et d'ornementation respectant le style architectural (aisselier, lambrequins, etc.).
4.3	Prioriser le bois qui demande un entretien plus régulier mais qui permet le remplacement de composantes « à la pièce » contrairement aux matériaux synthétiques qui ne peuvent être entretenus.
4.4	Poser le même revêtement sur la toiture des galeries que sur la toiture principale.
4.5	Conserver le style et entretenir les cheminées comme élément architectural extérieur et intérieur, le cas échéant, selon leur composition traditionnelle (maçonnerie de brique ou de pierre, recouvrement en crépi ou en tôle, etc.). Vérifier la réglementation en vigueur concernant leur usage fonctionnel.



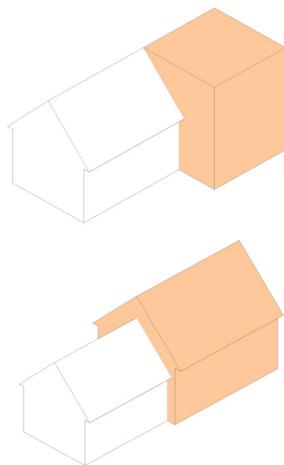
8. COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN AVEC PIGNON EN FAÇADE

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

5. Agrandissements



À favoriser



À éviter

- | | |
|-----|--|
| 5.1 | Mettre en valeur le corps principal du bâtiment en planifiant une annexe de taille inférieure |
| 5.2 | Conserver l'intégrité de la façade principale en évitant tout agrandissement avant, sauf s'il s'agit d'une galerie ou d'un porche. |
| 5.3 | Privilégier plutôt les agrandissements en façade latérale, en retrait de la façade avant, ou en façade arrière, le moins visible possible de la rue. |
| 5.4 | Viser une cohérence et une harmonie en utilisant pour l'agrandissement les caractéristiques architecturales du corps principal (forme et pente du toit, matériaux de revêtements, style des ouvertures et de l'ornementation, etc.). |



Il est important de noter que des règles s'appliquent à tout projet d'agrandissement et qu'il vous faut vous assurer de la conformité de votre projet aux normes en vigueur. Notez aussi qu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant de lancer les travaux d'agrandissement de votre habitation.

Par ailleurs, avant de déposer votre demande de permis, il est nécessaire de vérifier la réglementation applicable à votre propriété en consultant l'outil [Info-règlements](#) ou en contactant la Ville à travers la section Mon Dossier du site web ou en appelant au 311.